

**ENTRETIENS EUROPEENS
A LA DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE
BRUXELLES**

VENDREDI 9 JUIN 2017

PROTECTION DES DONNÉES ET LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ EN EUROPE :

DÉFIS ET ENJEUX



Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu

9h15 - 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

**ATELIER N°1
LE DROIT EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES RÉFORMÉ**

9h30 - 10h30

Présentation du nouveau règlement général sur la protection des données à caractère personnel

Irina VASILIU, Policy Officer, Unité « Protection des données », DG « Justice », Commission européenne

Quel est le rôle de l'avocat en matière de protection des données ?

Isabelle ANDOULSI, Avocat au Barreau de Bruxelles

10h30 - 10h45 : Débats

10h45-11h00 : Pause

**ATELIER N°2
LES ENJEUX DU TRANSFERT INTERNATIONAL DE DONNÉES**

11h00 - 12h00

Emilie BRUNET, Service des affaires internationales et européennes de la CNIL

Protection des données post-Brexit : Quel cadre pour le transfert de données entre l'Union et le Royaume-Uni

Jan Philipp ALBRECHT, Député européen, Vice-président de la Commission LIBE, Parlement européen

12h00 - 12h15 : Débats

12h15 - 13h45 : Déjeuner sur place

ATELIER N°3

LE DROIT À LA VIE PRIVÉE FACE AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

13h45 - 14h45

La réforme de la protection de la vie privée en matière de communication électronique

Romain ROBERT, Legal Officer, Policy & Consultation Unit, Contrôleur européen de la Protection des données

Le secret professionnel des avocats est-il encore protégé face aux activités de surveillance ?

Loredana TASSONE, Avvocato au Barreau de Rome, inscrite au Barreau de Strasbourg

14h45 - 15h00 : Débats

15h00-15h15 : Pause

**ATELIER N°4
LES RÈGLES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ**

15h15 - 16h15

Traitement de la cybercriminalité au niveau européen

Myriam QUÉMÉNER, Docteur en droit, Magistrat détaché au Ministère de l'Intérieur

Les avocats et la cybercriminalité

Christiane FÉRAL-SCHUHL, Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris

16h15 - 16h30 : Débats

16h30 : Propos conclusifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

ENTRETIENS EUROPÉENS

« Protection des données et lutte contre la cybercriminalité en Europe : défis et enjeux »

Vendredi 9 juin 2017

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

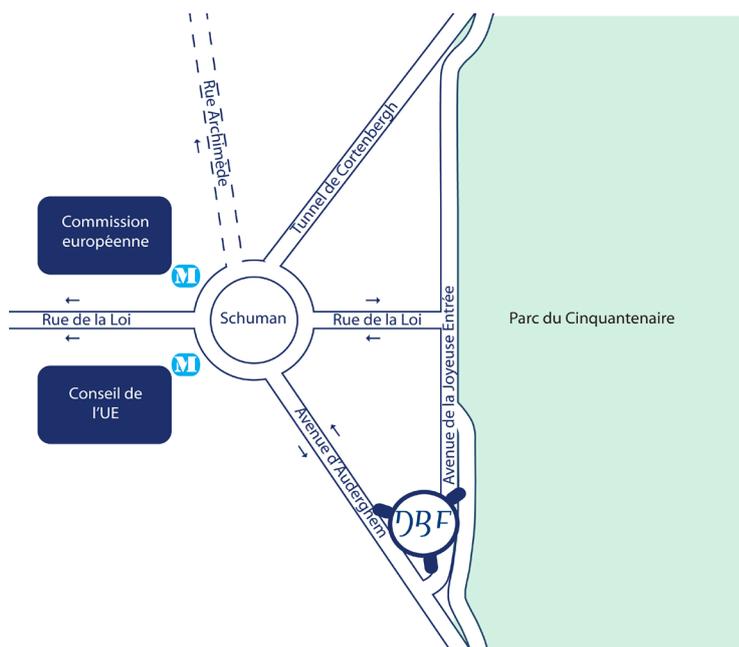
Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

7
heures de
formation
validées !